

Sièges vacants au Comité de la condition féminine de la section locale 2002 d'Unifor

08 janvier 2024

La section locale 2002 d'Unifor est à la recherche de candidates de toutes les régions pour faire partie du Comité de la condition féminine de la section locale 2002 d'Unifor. Un Comité national de la condition féminine composé de cinq personnes respectant les critères suivants sera formé :

- un membre de chacune des cinq régions, soit l'Atlantique, l'Est, le Centre, l'Ouest et le Pacifique, sera choisi;
- le mandat est d'une durée de trois ans;
- le comité se réunira au moins trois fois par année et rendra compte au comité exécutif de la section locale 2002 des mesures qu'il a prises à l'échelle régionale et nationale;
- les membres du comité sont chargés de prendre des mesures qui profiteront à toutes les femmes du pays, notamment en faisant la promotion des congés de maternité anticipés, en luttant contre la violence faite aux femmes ainsi que la pauvreté et le travail des enfants, et en s'attaquant à tout autre enjeu touchant les femmes.

Conformément à l'article 9 des règlements de la section locale 2002 sur le Comité de la condition féminine :

- « 5.9.01 La section locale établit un comité de la condition féminine composé d'un membre par région, qui entreprend des actions bénéficiant à toutes les femmes à la grandeur du pays. La section locale s'assure que des fonds sont disponibles pour les activités déterminées par le comité. Le comité reconnaît et promeut le programme d'intervenantes auprès des femmes dans la négociation des conventions collectives de toutes les unités de la section locale 2002.
- 5.9.02 Le comité se réunit trois (3) fois par année et fait rapport au comité exécutif des actions entreprises à l'échelle régionale et nationale.
- 5.9.03 À l'échelle régionale, les consœurs du comité de la condition féminine de la section locale et leurs suppléantes sont nommées par le comité exécutif.
- 5.9.04 Le comité exécutif peut nommer des membres supplémentaires au comité de la condition féminine afin de refléter la diversité des unités de la section locale. »

Toutes les consœurs en règle qui souhaitent faire partie de ce comité dynamique doivent nous envoyer un courriel exprimant leur intention et expliquant pourquoi elles devraient être sélectionnées pour faire partie du comité. Veuillez envoyer votre lettre de candidature au plus tard à 12 h (heure de l'Est) **le 23 janvier 2024** aux coordonnées suivantes :

Section locale 2002 d'Unifor
Candidature pour le Comité de la condition féminine
7015, Tranmere Drive, unité 5, Mississauga (Ontario) L5S 1M2
Courriel : committee@unifor2002.org

Un comité de sélection formulera des recommandations au comité exécutif concernant les candidatures régionales.